

Communiqué
Service presse et relations médias
presse@reims.fr - [espace presse](#)
Tél. : 03 26 77 77 40

Reims Arena, la grande salle événementielle se dévoile

Le 3^e volet de Reims Grand Centre avec le complexe aqualudique et les Promenades

Reims, lundi 25 juin 2018. **Promesse d'Arnaud Robinet et de Catherine Vautrin en 2014, la métamorphose du cœur de Reims se concrétise : « Le rayonnement de Reims et le bien-vivre des Rémois et des Rémoises sont au cœur de nos priorités. Nous avons l'ambition de porter un projet attractif, innovant, dynamique, à l'échelle du territoire que représente le Grand Reims et même au-delà du bassin de vie rémois. »** Reims Grand Centre prend forme : les prochaines semaines verront le lancement des travaux de transformation des Promenades et la pose de la première pierre du complexe aqualudique. La grande salle événementielle se dessine, le groupement Eiffage vient d'être désigné candidat pressenti par l'autorité déléguée, et le conseil municipal devra entériner ce choix en septembre ainsi que le projet de contrat de délégation.

Une offre dédiée aux grands événements, vecteurs d'attractivité de la ville

Au cœur du projet, la création et la gestion de la grande salle événementielle, s'accompagne pour une parfaite complémentarité, de la rénovation et de l'exploitation du parc des expositions et du centre des congrès. Eiffage, constructeur, s'est entouré d'une équipe pluridisciplinaire pour mener à bien ce projet ambitieux : les cabinets d'architectes, WILMOTTE et Associés pour la réalisation de la grande salle événementielle d'un côté et BALLAN Architecte pour la rénovation-reconstruction du parc des expositions de l'autre. Les bureaux d'études associés sont : BEA / PEUTZ / SCENE / TERRELL. EIFFAGE SERVICE assurera l'exploitation technique et la maintenance. Et enfin, GL Events exploitera commercialement les établissements.



Un espace modulable adaptable aux grands événements

À l'ouest du Grand Est et à l'est de Paris, la 12^e ville de France se devait de posséder une aréna, capable d'accueillir des manifestations d'envergure : compétitions sportives, spectacles sur glace ou concerts. Un véritable pôle d'attractivité pour notre territoire mais avant tout un espace dédié au plaisir de tous nos concitoyens !

En configuration basket, ce nouvel écrin des matchs rémois du CCRB aura une capacité d'environ 5300 sièges. Pour les spectacles, de nombreuses configurations permettant la meilleure expérience spectateurs offriront des jauges variables jusqu'à plus de 9000 places.



Une haute exigence de qualité et de performance

Plusieurs critères ont prévalu lors de la désignation du concessionnaire et de ses associés :

- la qualité de l'exploitation en termes de niveau de prestations offertes, crédibilité et performance du business plan et typologie des activités événementielles et cohérence avec les ouvrages réalisés
- le niveau des contributions publiques mobilisées
- l'insertion architecturale et paysagère de la grande salle événementielle sur le site SERNAM
- la solidité de l'offre contractuelle et financière
- la valorisation du patrimoine y compris foncier de la collectivité
- et enfin la part du contrat confié aux PME en phase de conception, construction et d'exploitation ainsi que les engagements souscrits en matière d'insertion sociale.

La time-line

- juillet/août 2018 : finalisation du contrat avec le concessionnaire pressenti
- lundi 24 septembre 2018 : saisine du Conseil municipal sur le choix du concessionnaire et le projet de contrat de délégation
- à la suite : signature du contrat de délégation par le maire et le lauréat
- mardi 1^{er} janvier 2019 : transfert de l'exploitation du centre des congrès et du parc des expositions

L'équipe pressentie prévoit une période de 12 mois pour les études de conception et de 25 mois pour les travaux de la grande salle événementielle. Pour le parc des expositions, 12 mois d'étude suivis de 16 mois de travaux (sans fermeture). Les délais seront plus courts pour le centre des congrès : 6 mois d'études suivis de 6 mois de travaux.



- **octobre 2019 : livraison du centre des congrès rénové**
- **février 2021 : livraison du parc des expositions restructuré**
- **octobre 2021 : ouverture de la grande salle événementielle**

Un coût mesuré pour la collectivité

Les montants d'investissements (construction, honoraires et frais financiers) s'élèvent à 76,6 millions d'euros dont plus de 20 millions d'euros pour la modernisation du Parc des Expositions qui sera ainsi mis au niveau des équipements les plus modernes.

Ces coûts seront amortis sur 25 ans par un paiement moyen annuel de 5,745 millions d'euros dont seulement 2,1 millions d'euros pour le fonctionnement, la gestion des 3 équipements par un seul et même exploitant permettant de réaliser de substantielles économies d'échelle.

